

Les nouveautés

La brochure *Information-Jouets 1985*, consacre un chapitre aux nouveautés. Il s'agit en fait d'un rapport préliminaire, car les collaborateurs n'ont pu les mettre à l'épreuve assez longtemps (on accorde habituellement huit semaines) pour bien juger de leur potentiel.

Les petits animaux de la famille des Bouts d'choux sont appréciés, mais on conseille d'en vérifier les coutures. On applaudit à l'idée des poupons, parce qu'ils suscitent la discussion sur la petite enfance avec les parents, et encouragent les garçons à pouponner. Un jeu de construction incite l'enfant à inventer ses propres jeux. Cependant, on trouve des qualités semblables aux blocs Légo qui permettent de bâtir un château médiéval décoré de gaies oriflammes. La forge suscite l'intérêt des enfants pour la vie quotidienne de cette époque. Du côté des robots, quatre des véhicules Tonka transformables en robots sont recommandés, alors qu'un cinquième, le robot-moto, n'est pas durable.

Les classiques

Les bébés ne sont pas oubliés. Entre 6 et 24 mois, un enfant s'intéresse au jouet de Johnson & Johnson, « Balls in a bowl ». Élégant et simple, l'ensemble permet de voir des toupies à l'intérieur de trois balles transparentes.

Les jeux de société ont été remis à la mode avec « Trente arpents de piège ». Les nouvelles formules répondent à l'engouement des jeunes pour l'ère spatiale et les personnages de Disney. Les Monopoly et Mille Bornes sont toujours là, et on trouve même un Scrabble junior et des jeux de Domino en couleurs ou en images.



Pour beaucoup d'enfants, c'est encore le père Noël qui descend dans la cheminée pour déposer de merveilleux cadeaux au pied de l'arbre traditionnel.

Pour les enfants handicapés

Pour les enfants visuellement handicapés, il existe des jouets qui font du bruit; pour les enfants dont le développement moteur est lent, certains jouets peuvent encourager la coordination. Des parents d'enfants handicapés ont établi une liste des jouets les plus stimulants. Ils font aussi des suggestions pour améliorer les jouets ordinaires, et au niveau de l'improvisation de jeux.

Le Conseil classe 48 % des 1 400 jouets analysés parmi les jouets recommandables, et accorde un prix d'excellence à 27 % d'entre eux. Les trois quarts des jouets seraient donc de bonne qualité. C'est certainement plus encourageant que ce ne l'était en 1952, lorsqu'un petit groupe de bénévoles entreprit de faire un peu de lumière dans un domaine où la médiocrité pouvait triompher en toute impunité.

Des jeux éducatifs

Il faut cependant ne pas perdre de vue que l'enfant n'est pas uniquement consommateur, il est aussi créateur. S'il participe au monde des adultes, il a également besoin d'en inventer un autre. Il recherche l'aventure, la création, l'étonnement, l'imagination. Les adultes ne lui donnent pas suffisamment l'occasion de s'exprimer en jouant. Si on lui offre une réplique fidèle de l'univers adulte, flattant ainsi son désir éperdu « de faire comme les grands », on oublie de favoriser l'épanouissement de son instinct créateur. En effet, avec de vieux bouts de ficelle, un enfant peut jouer des heures parce qu'il a pu recréer, autour de ces modestes débris de notre civilisation, tout un univers qui lui est personnel.

Il est intéressant d'observer ce qu'un jeune enfant peut faire avec une grande boîte de carton. Il s'enferme dans la boîte et peut aussi bien la transformer en maison, en bateau, en voiture, en cheval, en charrette de cow-boy, en balançoire, en toboggan, en avion-fusée...

Puisque les enfants ont cette fantaisie sans limites, cette puissance d'évocation, autant veiller à leur donner des moyens qui leur donneront l'occasion d'exploiter ces dons.

Il est alors recommandé d'offrir à Noël, des équipements pour peindre, dessiner, faire du modelage, de la poterie, de la céramique, ces activités permettant à l'enfant de s'exprimer et de créer tout seul. Le plus petit jeu de construction, qui va lui permettre de fabriquer un objet, est plus instructif que le jouet mécanique le plus coûteux.

Jouer au petit menuisier ou au petit sculpteur, tailler, découper, travailler une matière pour lui donner la forme rêvée par sa toute jeune imagination, devient pour un enfant l'exercice le plus enrichissant qui soit.

Visite officielle en Europe

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, le 12 novembre 1984, a entamé une visite officielle d'une semaine au Royaume-Uni, en Hongrie et en Yougoslavie.

Durant, son séjour à Londres, M. Kelleher a rencontré des dirigeants du gouvernement britannique et du monde des affaires, notamment la Confederation of British Industry.

Lors d'un déjeuner offert par la Chambre de commerce canado-britannique, M. Kelleher a prononcé le premier grand discours fait en Europe sur les questions économiques par un membre du nouveau gouvernement. Il a alors mis en lumière l'approche nouvelle du Canada à l'égard des investissements étrangers et a discuté de la déclaration sur l'économie, faite par le gouvernement, le 8 novembre.

Au cours de réunions et à l'occasion de son discours à la Chambre de commerce, M. Kelleher a abordé le thème des priorités du Canada dans le domaine du commerce extérieur et des liens bilatéraux actuels avec le Royaume-Uni, notre plus grand partenaire commercial en Europe. En outre, le Ministre a fait la promotion du commerce entre les deux pays et a mis l'accent sur les possibilités de coopération industrielle.

Durant sa visite à Budapest et à Belgrade, il a inauguré officiellement de nouvelles chancelleries canadiennes et s'est entretenu de la situation économique mondiale avec les instances supérieures de ces gouvernements. Au nom de Transports Canada, il a signé un accord sur les transports entre le Canada et la Hongrie, ainsi qu'un accord aérien entre le Canada et la Yougoslavie. Il a signé en outre, pour le compte d'Agriculture Canada, un arrangement en matière de médecine vétérinaire avec le Comité fédéral de l'agriculture de Yougoslavie.

En Hongrie et en Yougoslavie, M. Kelleher était accompagné de représentants canadiens du monde des affaires, désireux d'élargir les possibilités de commerce bilatéral. Le Ministre a souligné les entreprises commerciales du secteur privé dans les domaines des transports, des communications, de l'énergie, de l'agriculture et de l'industrie. Il a également discuté, avec ses hôtes, des intérêts politiques et culturels bilatéraux, et a précisé l'orientation de la politique étrangère du gouvernement du Canada, telle qu'exposée dans le discours du trône du 5 novembre.

Durant son voyage, M. Kelleher a rencontré des délégués commerciaux canadiens postés à l'étranger afin d'examiner avec eux les possibilités d'expansion commerciale dans leurs territoires.